



Campus Louis Giraud CFPPA de Vaucluse

Adresse postale
CFPPA de Vaucluse
BP 274
84208 CARPENTRAS CE-
DEX

Site de Carpentras
CFPPA
Hameau de Serres
310 chemin de l'Hermitage
CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
Fax 04 90 60 93 78
cfppa.carpentras@educagri.fr
<http://campus.louisgiraud.online.fr>
<http://cfppadevaucluse.fr>

Le travail et les métiers

L'ouvrier paysagiste hautement qualifié aménage, entretient les espaces paysagers, parcs et jardins publics ou privés.

Le BP AP permet l'acquisition de compétences professionnelles dans l'organisation, l'animation et la réalisation de chantiers.

Le diplôme permet d'entrer directement dans la vie active en devenant ouvrier paysagiste spécialisé, chef d'équipe en fonction de l'expérience et de l'autonomie acquise en entreprise de travaux paysagers, collectivité territoriale...

Les titulaires du BP AP peuvent envisager une poursuite d'étude complémentaire, voire supérieure.

Les conditions d'entrée

Avoir 1 an d'expérience professionnelle,

Etre titulaire d'un CAP (ou diplôme homologué de même niveau) ou avoir suivi un cycle complet de BEP ou classe de seconde générale.

Si le candidat ne possède aucun diplôme, il devra justifier de 1 an d'activité professionnelle dans le secteur de l'aménagement paysager ou de 3 ans dans tout autre secteur.

Recrutement sur dossier. Les demandes d'admission ne se font pas par l'établissement d'origine mais **directement par le candidat** qui prend contact avec le CFPPA de Vaucluse qui lui adresse un dossier de candidature.

Public concerné :

Les contrats par alternance : - contrat d'apprentissage (jeune moins de 26 ans)
- contrat de professionnalisation.

OU

Le Congé Individuel de Formation (CIF), Plan de Formation Entreprise.

La formation

La formation est réalisée par alternance en centre de formation et en milieu professionnel.

La formation en centre se déroule de Septembre à Juin, la durée est de 1 200 h réparties sur deux années.

Contact : Olivier Dreano 04 90 60 80 90
olivier.dreano@educagri.fr



Fonds social européen



Provence-Alpes-Côte d'Azur



LE PROGRAMME DE FORMATION

Le Brevet Professionnel "AMENAGEMENTS PAYSAGERS" est un diplôme du Ministère de l'Agriculture, il est organisé et délivré en unités capitalisables et il est spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage. Les unités capitalisables peuvent être obtenues indépendamment les unes des autres et restent valables pendant une durée de cinq ans. Les situations professionnelles significatives organisées en champs de compétence du métier guident l'organisation des séquences de formation afin de se rapprocher au plus près du travail en entreprise.

Champ de compétences	Situations professionnelles significatives (SPS)	Finalités
Organisation du travail dans une logique de chantier	Préparation et vérification des éléments nécessaires à la réalisation du travail Vérification des dispositifs de sécurité et du respect de la réglementation Coordination du travail de l'équipe dans l'espace d'intervention Ajustement des activités en cours de travaux	Rationaliser et optimiser ses interventions et celles de son équipe pour atteindre le résultat recherché en tenant compte des contraintes et des objectifs de l'entreprise
Intervention sur le végétal	Travaux de semis et de plantation Travaux d'entretien du végétal Mise en œuvre de méthodes de protection des végétaux	Réaliser des opérations visant à garantir la croissance et le développement des végétaux dans le respect de l'environnement, de consignes esthétiques et des normes et règles prévues.
Utilisation et entretien du matériel	Conduite et manipulation du matériel et des outils nécessaires aux différents travaux Repérage des dysfonctionnements des matériels et outils Entretien et rangement des matériels, outils et équipements	Optimiser les travaux prescrits en utilisant les différents matériels et équipements dans le respect de la réglementation et de la sécurité des biens et des personnes.
Intervention sur l'espace	Travaux de terrassement Réalisation des implantations Travaux de maçonnerie paysagère Montage et mise en place d'équipements Travaux d'entretien et de maintenance des installations et infrastructures	Réaliser toutes les opérations techniques permettant d'implanter ou d'entretenir les éléments non végétaux dans l'espace d'intervention, en suivant les plans ou les indications fournis et en tenant compte des aléas rencontrés.
Animation d'équipe et communication	Relations avec les supérieurs hiérarchiques et les opérateurs Echanges avec les fournisseurs et les clients Transmission des consignes, informations, conseils aux membres de l'équipe de travail Régulation de l'équipe de travail	Contribuer à créer des conditions de travail favorables au sein de l'entreprise et avec son environnement en développant la communication et le dialogue.

Les acquis des candidats sont certifiés au fur et à mesure de la maîtrise dont ils font la preuve en situation professionnelle : 12 capacités constituent le diplôme.

- C 1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
- C 2 : Situer les enjeux sociétaux et environnementaux des aménagements paysagers
- C 3 : Elaborer un projet professionnel dans le secteur paysager
- C 4 : Présenter le fonctionnement d'une entreprise de travaux paysagers
- C 5 : Communiquer dans une situation professionnelle
- C 6 : Utiliser en situation professionnelle des connaissances et techniques relatives au végétal et au milieu
- C 7 : Utiliser en situation prof. des connaissances et techniques relatives aux infrastructures paysagères
- C 8 : Utiliser les matériels et équipements de l'entreprise
- C 9 : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des végétaux
- C 10 : Conduire un chantier de mise en place ou d'entretien des infrastructures paysagères
- C 11 : Conduire un chantier de taille fruitière.
- C 12 : Elaborer un projet de végétalisation avec des plantes économes en eau.

IMPORTANT : Le candidat devra s'acquitter d'une participation pour les services connexes (cours photocopiés remis en propriété aux stagiaires, fournitures en papeterie et impressions pour dossiers professionnels en plusieurs exemplaires, carnets de liaison, ...)